

DU DROIT DE L'ENTREPRISE ET CONTENTIEUX CONSULAIRE

Formation continue

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie et du
Développement des Ressources Propres

PRÉSENTATION

Le DU a pour objectif d'instituer une formation juridique destinée à tout chef d'entreprise et à l'exercice de la fonction de magistrat consulaire.

Cette formation répond aux besoins croissants des chefs d'entreprise et des juridictions commerciales soucieux d'exercer leur activité et d'assurer le développement de leur entreprise en maîtrisant la connaissance du droit et l'expérience du monde de l'entreprise.

Née d'une initiative du Tribunal de Commerce de Toulon, elle a vocation à innover toute la III^{ème} région consulaire.

Elle comporte 2 volets d'enseignements :

- un volet général,
- un volet plus spécifique correspondant aux différents contentieux pouvant voir le jour dans l'entreprise.



INFOS GÉNÉRALES

- **Durée des études** : septembre à juin
- **Lieu** : UFR Droit de Toulon

CONDITIONS D'ACCÈS

- Le cadre ou le dirigeant d'entreprise devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, assortie le cas échéant, d'un niveau d'études de 3 années après le baccalauréat.

RESPONSABLE(S)

- **Valérie GOMEZ-BASSAC**, Maître de Conférences, (bassac@univ-tln.fr).

INSCRIPTION

Renseignez-vous sur les **modalités de candidatures** au service :
Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), Campus de La Garde - Bât V1
- CS 60584 - 83041 TOULON CEDEX 9
Tél. 04 94 14 22 50
Mél. : ftlv@univ-tln.fr



Présentation complète de la
formation sur le site
<http://formation.univ-tln.fr>
ou en scannant ce tag.



CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

► UE 1

- › Règles générales applicables à l'entreprise
 - Droit de l'entreprise et contrats d'entreprise 10h
 - Procédure civile et voies d'exécution 20h
 - Théorie générale des contrats 15h

► UE 2

- › L'entreprise et le droit des affaires
 - Droit des sociétés 25h
 - Les actes de commerce 15h
 - Responsabilité pénale des personnes morales et/ou du chef d'entreprise 5h

► UE 3

- › L'entreprise et sa situation financière
 - Droit des entreprises en difficulté 25h
 - Les modes alternatifs de règlements des litiges 5h
 - La gestion des impayés 10h
 - La mission de l'expert-comptable et comprendre son bilan 10h

► UE 4

- › L'entreprise : protection et contrôle
 - Le contentieux du droit des assurances 20h
 - Le contrôle URSSAF 5h
 - Le contrôle fiscal 5h

170 heures d'enseignement

Chaque matière fera l'objet d'un contrôle continu dont les modalités seront définies par chaque enseignant.

L'assiduité est obligatoire.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

► CALENDRIER

- *Inscriptions* : d'avril à juin
- *Début de formation* : septembre
- *Fin de formation* : juin

► TARIF

- Nous consulter*

* *Droits universitaires en sus du coût pédagogique*

Tout stage est dû selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

► EFFECTIF

- Spécifique à chaque diplôme.
- L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

CONTACTS

► DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

Bâtiment V1 • Campus de La Garde
CS 60584 - 83041 TOULON CEDEX 9
Tél. 04 94 14 22 50
Mél. : ftlv@univ-tln.fr

Secrétariat pédagogique

UFR Droit de Toulon
35, avenue A. Daudet BP 1416
83056 Toulon Cedex
Tél. 04 94 46 75 72 / 75 53
Mél. : ftlv@univ-tln.fr

L'UTLN sur les réseaux sociaux

